

# Pédibus, ça marche!

Guide pratique  
pour réussir  
votre projet



ÉCOLE

# Edito

Quimper Communauté se mobilise pour promouvoir le pédibus® : en permettant aux enfants de se rendre à l'école à pied, en toute simplicité, les acteurs de tels projets font un grand pas en avant en faveur des modes de déplacements doux, que nous souhaitons développer progressivement sur l'agglomération.

Le pédibus® favorise l'exercice physique des enfants, la convivialité et la solidarité entre parents, tout en limitant l'impact environnemental des transports en voiture : il est en phase avec notre engagement à agir dans tous les domaines en faveur du développement durable.

Mais sur cette question, les collectivités ne peuvent agir seules. Les projets de création de lignes pédibus® doivent être portés et défendus avec ténacité par les parents d'élèves, les équipes enseignantes, les associations de quartier...

Ce guide a été conçu pour faciliter la mise en œuvre de nouveaux itinéraires, et donner à tous les meilleures garanties de réussite. Car nous en sommes convaincus : **“Le pédibus®, ça marche !”**.

**Bernard Poignant**

PRÉSIDENT DE QUIMPER COMMUNAUTÉ



## Sommaire

- 2 - Trop de déplacements en voiture
- 3 - La réponse : aller à pied vers l'école !
- 4 - Qu'est-ce qu'un pédibus® ?
- 5 - Comment lancer un projet de pédibus® ?
- 6 - Comment organiser un pédibus® ?
- 7 - Les facteurs de réussite
- 8 - Ils vous soutiennent et vous accompagnent

En annexe :

5 fiches pratiques pour faciliter vos démarches.

# Trop de déplacements en voiture

La plupart du temps, les enfants habitent à moins de 1 km de leur école. Or le 1<sup>er</sup> kilomètre effectué en voiture pollue beaucoup plus que les autres !

La santé des enfants est plus fragile que la nôtre. Ils sont les plus exposés à la pollution qui s'y concentre aux heures de pointe, matin et soir.

La circulation et le stationnement des voitures aux abords des écoles ont un impact environnemental réel. Ils augmentent aussi les risques d'accident pour les enfants.



## Les parents emmènent leurs enfants à l'école en voiture



- LE TRAFIC AUTOMOBILE S'ACCROÎT
- LES ACCÈS À L'ÉCOLE SONT DE MOINS EN MOINS SÛRS
- LES PARENTS SONT INQUIETS POUR LA SÉCURITÉ DE LEURS ENFANTS

## Plus d'enfants vont à l'école à pied



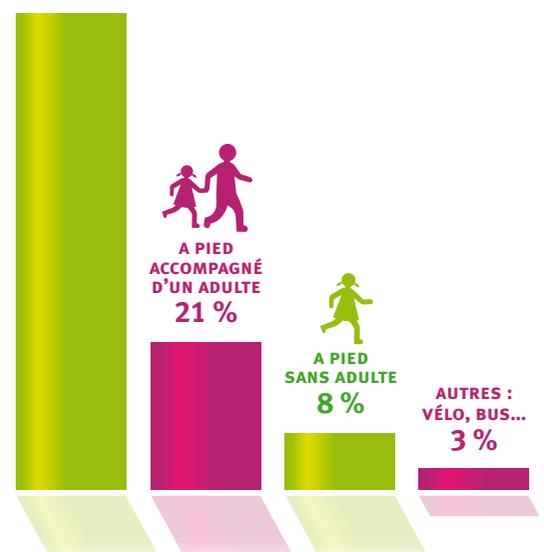
- LE TRAFIC AUTOMOBILE DIMINUE
- LES ACCÈS À L'ÉCOLE SONT PLUS SÛRS
- LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ AUGMENTE, LES PARENTS SONT RASSURÉS



EN VOITURE  
68 %

## Comment les enfants viennent-ils à l'école ? \*

\* MOYENNES NATIONALES  
SOURCE : ADEME



# La réponse : aller à pied vers l'école!



## Aller à pied à l'école c'est mieux pour :

- Diminuer la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre générés par les déplacements automobiles.
- Lutter contre l'insécurité aux abords des écoles en favorisant les modes doux plutôt que la voiture (manœuvres, stationnement dangereux...).
- Favoriser la bonne santé des enfants par un peu d'exercice quotidien et lutter contre l'obésité précoce.
- Améliorer leur attention en classe.
- Leur apprendre à se déplacer en ville, à prendre conscience des dangers de la route, tout en en faisant des citoyens responsables.
- Favoriser la socialisation des enfants (de classes ou d'écoles différentes), et la convivialité entre parents (voisins).

### Et pour les parents...

Déposer les enfants à l'école est souvent évoqué comme un motif de déplacement automobile vers le lieu de travail, et inversement. Le ramassage scolaire à pied permettra donc à certains parents de pouvoir utiliser plus facilement d'autres modes de transport comme les transports en commun ou le co-voiturage pour se rendre au travail.

**Moins  
de voitures,  
plus de sécurité !**

**Aller à pied à l'école  
c'est positif pour :**

- l'environnement
- la santé
- la convivialité
- la sécurité

# Qu'est-ce qu'un pédibus® ?

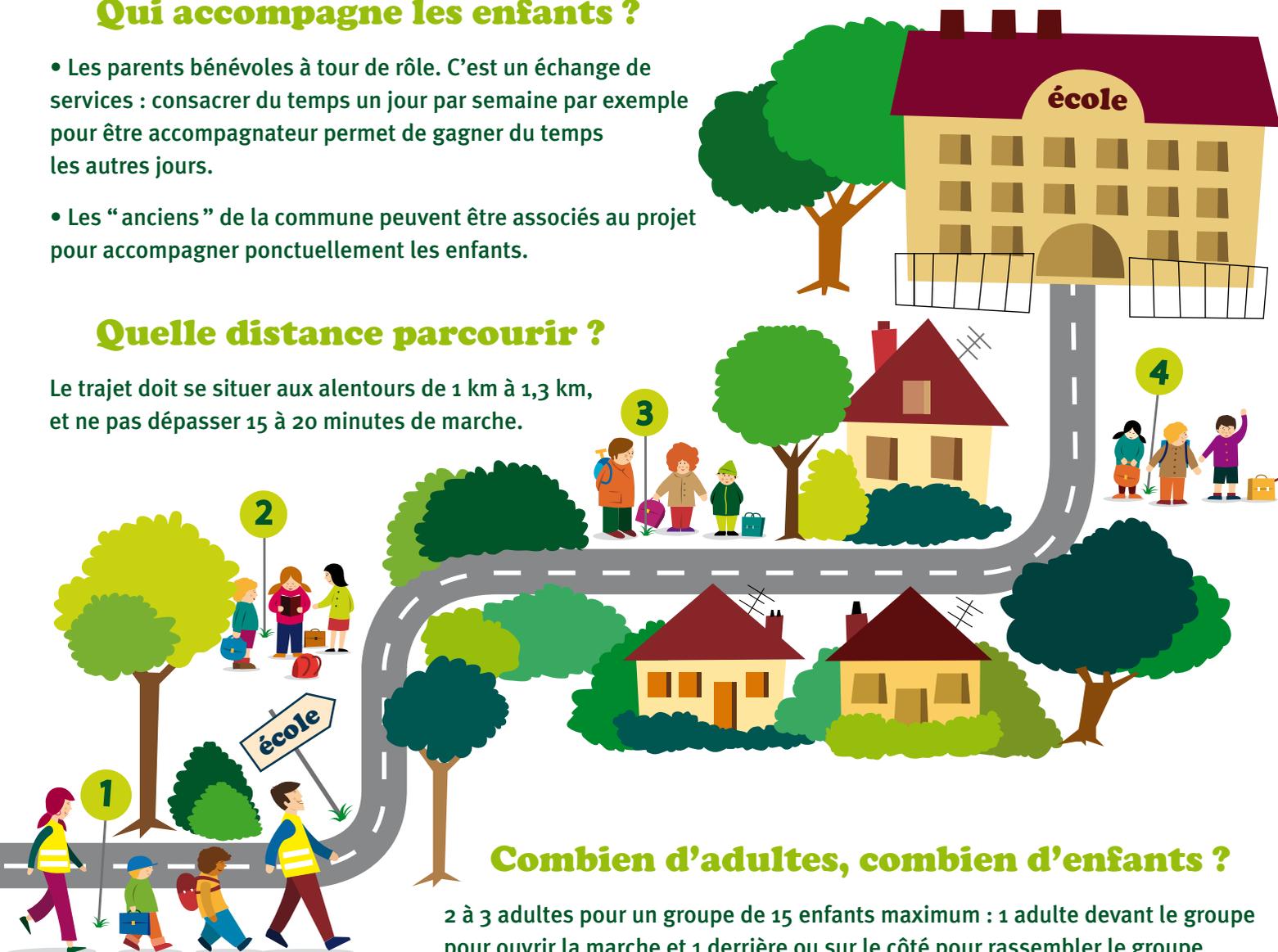
Des adultes bénévoles (souvent des parents) suivent un itinéraire précis pour emmener un groupe d'écoliers, en toute sécurité et à l'heure jusqu'à leur école. Comme un bus, le groupe s'arrête à des points d'arrêts déterminés pour prendre les enfants au plus près de leur domicile, à un point de regroupement.

## Qui accompagne les enfants ?

- Les parents bénévoles à tour de rôle. C'est un échange de services : consacrer du temps un jour par semaine par exemple pour être accompagnateur permet de gagner du temps les autres jours.
- Les "anciens" de la commune peuvent être associés au projet pour accompagner ponctuellement les enfants.

## Quelle distance parcourir ?

Le trajet doit se situer aux alentours de 1 km à 1,3 km, et ne pas dépasser 15 à 20 minutes de marche.



## Combien d'adultes, combien d'enfants ?

2 à 3 adultes pour un groupe de 15 enfants maximum : 1 adulte devant le groupe pour ouvrir la marche et 1 derrière ou sur le côté pour rassembler le groupe et le sécuriser.

## A partir de quel âge ?

Le pédibus s'adresse principalement aux enfants scolarisés en primaire ou en grande section de maternelle (pour ces derniers, sous réserve que la question de l'accompagnement jusque dans la classe soit réglée). Les plus petits peuvent aussi participer dans la mesure où ils en sont capables (distance, capacité à marcher, rythme...).



# Comment lancer un projet pédibus® ?

## Qui peut être à l'initiative d'un pédibus® ?

- Des parents
- Une association de parents d'élèves
- Des partenaires de la vie scolaire : des associations, des équipements socioculturels de quartier...

L'important est d'avoir des personnes motivées pour s'engager dans le projet, quel que soit leur statut.

## Comment former un groupe projet ?

En associant, selon les besoins, les parents, la mairie, la direction de l'école, les associations locales, les associations de parents d'élèves.

Les parents d'élèves devront s'impliquer plus particulièrement puisqu'ils devront imaginer les lignes "pédibus" et organiser le ramassage.



## Quelles responsabilités ?

• **En cas d'accident sur le trajet**, le dommage corporel subi par l'enfant sera couvert par l'assurance scolaire ou l'assurance garanties "individuelle-accidents".

• **Si un enfant provoque un accident** sur le trajet, la responsabilité civile des parents est couverte par l'assurance scolaire ou l'assurance responsabilité civile familiale.

Les accompagnateurs bénévoles s'engagent à respecter des consignes de sécurité pour les enfants. Les responsabilités civiles ou pénales ne pourront être engagées qu'en cas de faute grave commise au cours du trajet ayant entraîné un dommage grave.

Si le pédibus® est porté par une association, cela permettra de souscrire un contrat d'assurance global. La responsabilité de l'association sera engagée plutôt que celle des parents et accompagnateurs.

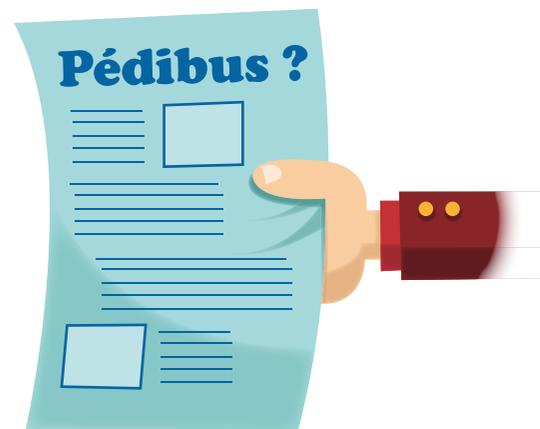
Le risque zéro n'existe pas. Mais un groupe d'enfants encadré par des adultes, tous portant un gilet fluorescent, permet de diminuer fortement le risque d'accident.

# Comment organiser un pédibus® ?

## Les différentes étapes

### 1<sup>ère</sup> étape Elaborer un diagnostic simple

- Réaliser une enquête par questionnaire : elle permettra aux parents de s'interroger sur leurs habitudes de déplacements et celles de leurs enfants. Elle permettra aussi de définir le nombre de participants potentiels, de classes concernées...



#### Après l'enquête, la restitution

Les résultats devront être restitués, par exemple lors d'une soirée d'information. Celle-ci sera l'occasion de répondre aux questions, de vaincre les éventuelles « réticences », de proposer des itinéraires de lignes...

### 2<sup>ème</sup> étape Elaborer les circuits

- Localiser les lieux d'habitation des parents pour imaginer des tracés de lignes pédestres.
- Pour cartographier les circuits possibles, Quimper Communauté ou la commune peuvent vous fournir des fonds de cartes.

### 3<sup>ème</sup> étape Mettre en place les lignes et les expérimenter

- Réunir les inscriptions.
- Faire signer les chartes d'engagement.
- Organiser le planning des accompagnateurs.
- Tester les lignes sur 1 ou 2 semaines, le matin et le soir.
  - *Chronométrer les parcours.*
  - *Vérifier la sécurité des parcours.*
  - *Positionner les arrêts (à proximité des domiciles, où il y a de la place pour attendre confortablement).*



### 4<sup>ème</sup> étape S'inscrire dans la durée

- Evaluer la réussite du projet : nombre de lignes, d'enfants, d'accompagnateurs...
- Adapter le cas échéant certaines lignes.
- Organiser le planning au trimestre par exemple.
- Passer le relais en sensibilisant constamment de nouveaux parents d'élèves, les enfants...
- Aménager de façon définitive les arrêts et solliciter si besoin la commune pour des aménagements nécessaires à la sécurisation des parcours.

#### Combien de temps pour organiser le projet et l'expérimenter ?

De 4 à 6 mois en moyenne.

La période la plus favorable pour les expérimentations est le printemps, mais les mois de septembre et octobre, avant l'automne, sont aussi propices.

Même si le projet démarre avec peu de parents et d'enfants, l'important est de faire fonctionner la première ligne. D'autres pourront s'en inspirer.

# Les facteurs de réussite



Philippe  
Accompagnateur Pédibus®

Gaëtane  
Accompagnatrice Pédibus®



## L'implication des parents

Les parents sont les premiers intéressés par le projet. Il faut donc les mobiliser en permanence, ainsi que d'éventuels autres bénévoles. Il ne faut pas que le projet s'essouffle faute d'accompagnateurs.

La gestion des plannings de vacances à vacances permet une souplesse du projet, moins de contraintes pour les accompagnateurs, une mise au point régulière et une nouvelle sensibilisation.

Les lignes ne doivent pas obligatoirement fonctionner tous les jours, toute l'année : ce sont les parents qui décideront ensemble du mode de fonctionnement, du nombre de jours. Il vaut mieux se donner de la souplesse au démarrage et que le projet s'amplifie dans le temps.



Ronan  
Accompagnateur Pédibus®

## L'importance de la communication

La sensibilisation des parents et la communication sont très importantes, tout au long de la démarche.

Le questionnaire est la première étape de sensibilisation.

D'autres moyens peuvent ensuite être mis en œuvre :

- des réunions régulières d'information regroupant les parents d'élèves mais aussi les associations de quartier
- un point d'information oral ou écrit lors de fêtes à l'école
- un affichage régulier dans le hall de l'école et à la mairie
- des articles dans le journal municipal...

Nathalie  
Accompagnatrice Pédibus®



# Ils vous soutiennent et vous accompagnent dans vos démarches :



## • **Quimper Communauté**

La communauté d'agglomération soutient les projets pédibus® sur l'ensemble des communes de son territoire.

Elle vous apporte :

- des conseils sur la méthodologie à mettre en œuvre pour organiser une ligne pédibus®
  - des supports cartographiques pour faciliter l'élaboration des circuits
  - du matériel indispensable pour démarrer
- Quimper Communauté peut fournir, à la demande des porteurs de projet :

- des gilets fluorescents et des capes de pluie pour les enfants et les accompagnateurs

### • **Pour les enfants**

veiller à ce qu'ils soient bien équipés : chaussures, vêtements appropriés en cas de pluie. Dans la mesure du possible, limiter le poids du cartable au strict nécessaire.

- en lien avec la commune, des panneaux ou affiches pour matérialiser les points d'arrêt

### • des outils à votre disposition

- Les fiches ci-jointes sont des outils à votre disposition pour vous aider à mettre en place votre projet : questionnaire, chartes parents-enfants et accompagnateurs, fiches horaires, fiches d'inscription accompagnateurs, fiche d'inscription enfants. Vous pouvez les personnaliser et les adapter selon vos besoins.
- Un court film de présentation du pédibus vous sera remis sur demande, ou téléchargeable sur le site internet de Quimper Communauté.

TÉL. 02 98 98 89 57 • [www.quimper-communaute.fr](http://www.quimper-communaute.fr)

## • **Votre commune**

La mairie peut s'impliquer à différents niveaux dans l'aide à la mise en place de lignes pédibus :

- en soutenant l'initiative des parents ou de l'école par des prêts ou une aide à l'acquisition de matériels (panneaux, photocopies...)
- en étant à votre écoute sur des besoins d'aménagement de voirie, en étudiant vos demandes de signalisation des lignes pédibus.

## • **L'association RIAC Breizh** (*Réseau d'Information et d'Action Climat en Bretagne*)

Elle vous appuie dans le lancement de votre projet. Elle fédère les expériences par la mise en réseau des projets pédibus® existants sur le Finistère Sud.

[www.riac-breizh.org](http://www.riac-breizh.org)

## • **Le Comité départemental de l'association Prévention Routière**

Il vous communique toutes les informations utiles relatives à la réglementation des piétons et aux responsabilités des accompagnateurs.

TÉL : 02 98 55 61 65 • [preventionroutiere29@wanadoo.fr](mailto:preventionroutiere29@wanadoo.fr)

A series of black silhouettes of people walking from left to right. In the foreground, a man carries a briefcase, followed by a woman with a ponytail, and then a larger figure. The background shows more silhouettes of people, suggesting a crowd or a group of commuters.

## CONTACTS

**Quimper Communauté**  
**Mairie de Quimper**  
Service transports-déplacements  
Tél : 02 98 98 89 57

**Mairie d'Ergué-Gabéric**  
Tél : 02 98 66 68 00

**Mairie de Guengat**  
Tél : 02 98 91 06 16

**Mairie de Plogonnec**  
Tél : 02 98 91 72 06

**Mairie de Plomelin**  
Tél : 02 98 94 25 57

**Mairie de Plonëis**  
Tél : 02 98 91 08 07

**Mairie de Pluguffan**  
Tél : 02 98 94 01 11

**SITES UTILES :**  
[www.quimper-communaute.fr](http://www.quimper-communaute.fr)  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)



## Enquête sur le mode de transport utilisé par votre (vos) enfant(s) sur le trajet de l'école

Nous réalisons, en collaboration avec l'école de votre (vos) enfant(s), une étude sur les moyens de transports utilisés pour les trajets domicile-école. Cette étude a pour objectif de comprendre vos attentes et celles de vos enfants pour une utilisation plus modérée de la voiture et d'organiser, si possible, un service d'accompagnement à pied ou à vélo vers l'école, sous forme de pédibus®.

Merci de remettre ce questionnaire à l'instituteur(trice) de votre enfant avant le.....

**1 - Quel âge a votre ou vos enfant(s) (maternelle et primaire) ?**

- Enfant 1 : .....
- Enfant 2 : .....
- Enfant 3 : .....
- Enfant 4 : .....

**2 - A quelle distance de votre domicile se trouve l'école ?**

- Moins de 500 m
- Entre 500 m et 1 km
- Entre 1 et 2 km
- Plus de 2 km

**3 - Votre ou vos enfants se rendent-ils directement en classe à l'école le matin ?**

- Oui
- Non :
  - accueil périscolaire
  - autre structure d'accueil
  - autres .....

**4 - Votre ou vos enfants rentrent-ils directement de l'école le soir après la classe ?**

- Oui
- Non :
  - accueil périscolaire
  - autre structure d'accueil
  - autres .....

**5 - Comment, en règle générale, votre ou vos enfants se rendent-ils à l'école le matin et rentrent-ils le soir ?**

	Matin				Soir			
	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4
Marche à pied accompagné d'un adulte								
Marche à pied sans adulte								
A vélo accompagné d'adulte								
A vélo sans adulte								
En voiture (la vôtre)								
En voiture (celle d'un parent)								
En bus								
Autres.....								

**6 - Si vous utilisez le plus souvent votre voiture pour déposer votre ou vos enfants à l'école, quelle en est la raison ?**

(cochez la raison principale)

- Vous vous rendez ensuite à votre travail
- Vous avez d'autres enfants à déposer plus loin
- Votre domicile est trop éloigné de l'école
- C'est plus rapide
- Il(s) est (sont) trop jeune(s)
- Vous craignez l'accident
- Par peur des agressions, des dangers de la rue
- Autres (précisez).....

**7 - Lorsque vous l'(les) accompagnez en voiture, rencontrez-vous des difficultés ?**

(cochez la raison principale)

- Oui :
  - Liées à la circulation
  - Liées au stationnement à proximité de l'école
  - Autres (précisez) : .....
- Non



SUITE

**8 - Seriez-vous prêts à changer vos habitudes de déplacements entre l'école et le domicile ?**

- Oui
- Non

**9 - Qu'est-ce qui vous inciterait à laisser davantage votre ou vos enfants aller à l'école à pied ?**

.....

.....

.....

.....

**10 - Si vous accompagnez votre ou vos enfants à pied à l'école (même ponctuellement), accepteriez-vous d'en accompagner d'autres ?**

- Oui
- Non
- Ne sais pas

**11 - Si votre ou vos enfants étaient accompagnés à pied à l'école par d'autres parents (ou adultes) dans le cadre d'un projet structuré (parcours sécurisé, mise à disposition d'un planning d'accompagnateurs...), le(s) confieriez-vous ?**

- Oui
- Non

**12 - Avez-vous des remarques à formuler concernant les déplacements domicile / école de votre(vos) enfant(s) ?**

.....

.....

.....

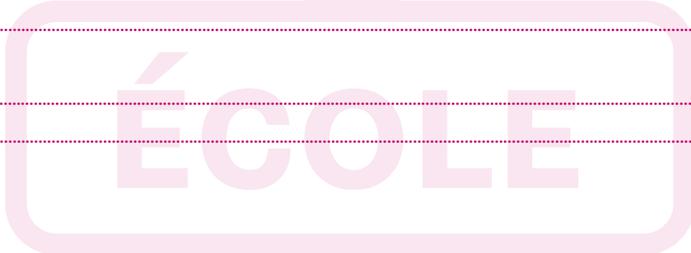
.....

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de répondre à cette enquête. Les résultats seront présentés à l'occasion d'une réunion publique qui aura lieu prochainement.

Nom(s) et Prénom(s) des enfants : .....

Classe(s) et école(s) : .....

Adresse : .....



## L'engagement des accompagnateurs

Pédibus de l'école : .....  
 Ligne n° .....  
 Période scolaire : du ..... au .....

### Convention réglant la collaboration des accompagnateurs

Dans le but d'organiser un service de ramassage scolaire à pied pour les élèves de l'école .....,

l'organisateur d'une part ..... (association, autre...),  
 représenté par ..... (nom, fonction)

et d'autre part l'accompagnateur ou accompagnatrice :

M/Mme .....

Domicilié(e) .....

Téléphone : .....

conviennent de ce qui suit :

► **ARTICLE 1**

L'accompagnateur s'engage à assurer, à titre bénévole, l'encadrement du service de ramassage scolaire à pied sur le trajet et aux dates déterminés dans le document « fiche d'inscription accompagnateur ».

► **ARTICLE 2**

Les règles et modalités d'accompagnement sont déterminés par les organisateurs (itinéraires, horaires, interventions...).

► **ARTICLE 3**

L'accompagnateur a autorité sur le groupe. Dans sa tâche, il appliquera les consignes qui lui auront été données lors de la réunion de démarrage des lignes.

► **ARTICLE 4**

En cas d'imprévu majeur mettant l'accompagnateur dans l'impossibilité de remplir sa fonction pour la tranche horaire convenue, celui-ci s'engage à trouver un remplaçant dont le nom figure sur la liste prévue à cet effet.

### Charte de l'accompagnateur

- Je m'engage à répondre à la confiance que placent en moi les parents qui me confient leur(s) enfant(s) sur la ligne du pédibus®. Les parents restent seuls responsables du comportement de leur(s) enfant(s) pendant le trajet.
- Je m'engage à recevoir les enfants avec bienveillance et à créer un climat de sécurité.
- Le groupe sera encadré par, au moins, deux accompagnateurs. Je respecte le rôle des deux accompagnateurs :
  - *l'accompagnateur qui est à l'avant emmène le groupe, accueille les enfants et surveille l'heure. C'est lui qui est devant, et non pas les enfants.*
  - *l'accompagnateur qui est à l'arrière pilote le groupe en surveillant le comportement des enfants. Il peut arrêter le groupe à tout moment.*
- Je m'assure que les enfants marchent 2 par 2.
- Je leur apprends au fur et à mesure les règles simples du code de la route.
- Je contrôle tout au long du chemin le nombre d'enfants et je remplis la fiche de présence.
- Je porte ma chasuble et, le cas échéant, je contrôle si les enfants portent leur brassard.

Fait à ..... le .....

L'accompagnateur

L'organisateur

## Charte parents et enfants

Pédibus de l'école : .....  
 Ligne n° .....  
 Période scolaire : du ..... au .....

Le pédibus est un accompagnement d'enfants à pied par des bénévoles sur le chemin de l'école. Il fonctionne comme un bus scolaire, avec des horaires et des trajets fixes. Les enfants respectent l'horaire établi. **L'élève devra se trouver au lieu de rendez-vous fixé à l'heure convenue.** Le groupe n'attend pas l'enfant en retard.

..... est l'organisateur de ce ramassage scolaire à pied.

• **Nous, parents,** sommes responsables de notre enfant jusqu'à l'arrivée du pédibus à l'arrêt. Notre enfant est couvert par notre assurance responsabilité civile familiale. Nous restons seuls responsables du comportement de notre enfant pendant le trajet (le cas échéant : les accompagnateurs sont couverts par l'assurance souscrite par l'association).

Les accompagnateurs responsables ont autorité sur le groupe pour en assurer la sécurité. Ils sont nos premiers interlocuteurs pour tout problème qui pourrait se poser.

■ **Autorisons les accompagnateurs, si cela est nécessaire, à conduire (et à reprendre le cas échéant) notre enfant jusqu'à sa classe.**

• **Moi, l'enfant,** je m'engage à respecter les cinq règles d'or établies ci-dessous dans le but de garantir la sécurité du groupe :

- 1 - Je m'équipe en fonction du temps et je porte mon brassard fluorescent.
- 2 - J'attends à mon arrêt jusqu'à ce que l'accompagnateur m'accueille dans le groupe.
- 3 - J'écoute ce que les accompagnateurs me disent et je leur obéis.
- 4 - On se met en marche 2 par 2 en formant un groupe compact.
- 5 - Je marche calmement sans gêner les autres, en gardant ma place dans le groupe pendant tout le trajet.

*Nota : l'organisateur peut exclure du pédibus un enfant perturbateur après information écrite aux parents.*

## Engagement des parents et de l'enfant

Nous soussigné(s) (père/mère) : .....  
 et notre enfant (nom et prénom) : .....  
 domiciliés à l'adresse : .....  
 nous engageons à respecter les règles de la charte, établies dans le but de garantir la sécurité des participants et de préserver les avantages de la marche à pied comme mode de déplacement.

Fait à ....., le .....

Signature de l'organisateur

Signature des parents

Signature de l'enfant

**ÉCOLE**

## Fiche d'inscription accompagnateurs

Pédibus de l'école : .....

Période scolaire : du ..... au .....

Je soussigné(e) M/Mme : .....

Adresse : .....

Téléphone (portable si possible) : .....

souhaite m'inscrire comme accompagnateur(trice) sur la ligne pédibus : .....

aux dates suivantes :

<b>Semaine 1</b>				
Du ..... au .....	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Matin				
Soir				
<b>Semaine 2</b>				
Du ..... au .....	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Matin				
Soir				
<b>Semaine 3</b>				
Du ..... au .....	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Matin				
Soir				
<b>Semaine 4</b>				
Du ..... au .....	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Matin				
Soir				
<b>Semaine 5</b>				
Du ..... au .....	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Matin				
Soir				
<b>Semaine 6</b>				
Du ..... au .....	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Matin				
Soir				

- J'accepte que mes coordonnées soient diffusées auprès des accompagnateurs référents.

Signature de l'accompagnateur :

## Fiche d'inscription enfants

Pédibus de l'école : .....

Période scolaire : du ..... au .....

Je soussigné(e) M/Mme : .....

Souhaite inscrire mon enfant au pédibus.

Nom de l'enfant : ..... Prénom de l'enfant : .....

Adresse : .....

Téléphone des parents (portable si possible) : .....

Arrêt concerné : .....

<b>Semaine 1</b>				
Du ..... au .....	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Matin				
Soir				
<b>Semaine 2</b>				
Du ..... au .....	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Matin				
Soir				
<b>Semaine 3</b>				
Du ..... au .....	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Matin				
Soir				
<b>Semaine 4</b>				
Du ..... au .....	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Matin				
Soir				
<b>Semaine 5</b>				
Du ..... au .....	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Matin				
Soir				
<b>Semaine 6</b>				
Du ..... au .....	lundi	mardi	jeudi	vendredi
Matin				
Soir				

Signature des parents :

ÉCOLE